

Le Monastere de Abbeville

Genell. de Barchin

3224.
Le Monastere de Abbeville Le frere de Vindes ma presentement une Requeste
de la part de dame Claire de Isabellan contenant ses doléances sur
la fausseté qu'elle fait. Les freres de l'abbaye de St. Andrie assés
et ma pour ceulx d'entre vous parvenant a elle par resignation
de dame y pluz de maniere sa parente et de son honneur ma
aprouver. De ce que la voye se meurt et de Monastere de fuge et
de la part de lad. dame Claire assés que elle fut maintenue et la
libre et plainne possession des biens fumez comme ses precedentes
Enquoy de vous ay bien voulu se ne se que se ne se que se ne se
indroit vous faire le devoir requis et que lad. suppl. ne soit
de mes freres des biens fumez. Et l'effet de quoy et raie quil
soit besoyn que ma nomination entremette de delivrer desmeintre
vouloir et entendre que celle soit preservec a elle et aultres et
quant et quant, mais et ailleurs. possession de tout ce que l'abbaye
d'ad. soit a elle de tout temps, soit arroustee de temps sans et ne
contredire, en rendre et estre content et aultres maniere
son commandant et outre que pour le regard de toutes aultres appes

qui firmement & ma ymmortalité vous tenez la main le plus fermement
que se pourra assy que les ordonnances et edictz fairs a la voye de
la lay il y a par Mon sieur le Comte de Lancy mon frere soient en plein ex-
ecution qui est possible et durable et immuable. Et ainsi de la Religion
Catholique et Romaine dans nos villes
Et ainsi de la quelle nous entendons supprimer par long temps que les
affaires de France sont & les que pendant que on me fera que les
affaires est vaine pour venir son Altesse et différer qui
pourront en France

Et comme la Royne mere m'a escript que vous admettez et
recevez volontiers dans ma ville de Bruges quelz qui veulent les
affaires de France de la fin du Roy sur cela de vous dire adieu
que de se rendre de devant que semblable se y donne de vant
me ne se fera passage a personne des subitez de sa Maite avec les
Laissez librement venir et aller par mes mesmes moyens que
me feront nulz complaisances ou autres Indes de justice
pour une partie ou l'autre

En suppliant vous de m'entretenir toujours comme vous respondrez avec
mes Escrives du parlement et autres et comme mesquelz seront
avec de ne qu'arrivera assy que avec leur conseil et
le Roy de France. Et ainsi de la Royne mere par son vaine pour
sire et le Roy de mes subitez. Et ainsi de vous avoir
Mon sieur de Barrois & sa femme et digne garde de l'Esprit a
Middelburg &c.